

#### PREFECTURE DE LA HAUTE CORSE

# Liste des pièces à présenter lors de votre rendez-vous en commission médicale en préfecture — annulation / invalidation

Dans le cadre d'une annulation du permis suite à une perte totale de points dans le cadre d'infractions liées à la consommation d'alcool ou de produits stupéfiants, vous voudrez bien vous munir des pièces ci-dessous :

- ✓ une pièce d'identité en cours de validité (*carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour*)
- ✔ le questionnaire médical à télécharger lors de la prise de rendez-vous sur le site internet de la préfecture de la Haute-Corse
- ✓ l'avis médical avec la partie vous concernant remplie
- ✓ la décision d'annulation (ou copie) : décision d'une communication judiciaire (réf 7) ou invalidation pour solde nul (réf 44)
- ✓ des espèces pour un montant de 50 € (non remboursable par la sécurité sociale)
- ✓ si lors d'un précédent examen, les médecins vous ont remis une ordonnance : les résultats à ces examens
- ✔ En cas d'annulation pour alcoolémie : dosage du Carbohydrate Déficient Transferrin (CDT)
- ✓en cas d'infraction pour alcoolémie en <u>récidive</u> : bilan CDT/ VGM/ Gamma GT.
- ✓ En cas d'annulation pour stupéfiants : recherche de substances toxiques dans les urines (Amphétamines, Cocaïne, Opiacés, Cannabinoïdes)
- ✓ les résultats des tests psychotechniques qui ne sont valables que 6 mois (prendre rendez-vous dans un des centres psychotechniques)

N.B .Si vous ne vous présentez pas à la présente convocation (sauf report justifié) ou que vous n'effectuez pas les examens complémentaires demandés, vous vous exposez aux sanctions prévues à l'article R.221-13 du code de la route, à savoir la mise ou le maintien en suspension de votre permis de conduire.



### PREFECTURE DE LA HAUTE CORSE

## **ORDONNANCE**

Ces examens doivent dater de moins d'un <u>mois</u> le jour du rendez-vous en Préfecture.

✓ dosage du Carbohydrate Déficient Transferrin (CDT)

✓en cas d'infraction pour alcoolémie en <u>récidive</u> : bilan CDT/ VGM/ Gamma GT.

A faire uniquement en laboratoire, muni(e) d'une pièce d'identité avec photo

Conformément à l'article R221-13 du code de la route, ces examens ne sont remboursés par la sécurité sociale.

# À l'attention du laboratoire d'analyses :

Prière d'exiger de la part de l'intéressé(e) la présentation :

- d'une pièce d'identité avec photo,
- du courrier de confirmation de rendez-vous sur lequel figure l'identité de la personne concernée.

Les résultats des examens sont à transmettre exclusivement à l'intéressé(e) qui les présentera directement aux médecins de la commission médicale.



### PREFECTURE DE LA HAUTE CORSE

## **ORDONNANCE**

Ces examens doivent dater de moins d'un <u>mois</u> le jour du rendez-vous en Préfecture.

Recherche de substances toxiques dans les urines (Amphétamines, Cocaïne, Opiacés, Cannabinoïdes)

Les urines doivent être recueillies au laboratoire d'analyses.

A faire uniquement en laboratoire, muni(e) d'une pièce d'identité avec photo

Conformément à l'article R221-13 du code de la route, ces examens ne sont remboursés par la sécurité sociale.

## À l'attention du laboratoire d'analyses :

Prière d'exiger de la part de l'intéressé(e) la présentation :

- d'une pièce d'identité avec photo,
- du courrier de confirmation de rendez-vous sur lequel figure l'identité de la personne concernée.

Les résultats des examens sont à transmettre exclusivement à l'intéressé(e) qui les présentera directement aux médecins de la commission médicale.